

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal : 50€
Gratuité pour les Professeurs, Maîtres de conférences,
Étudiants, Jeunes chercheurs, Magistrats

Lieu du colloque :

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace
5 allée du Général Rouvillois
67000 Strasbourg
Salle de Conférence

Accès depuis l'aéroport :

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare :

Tram C direction *Neuhof Rodolphe Reuss*
Arrêt « Observatoire »

Demande de renseignements :

Aurélie KRAFT
Université de Strasbourg
Fédération de Recherche L'Europe en mutation
FR 3241 Unistra/CNRS
11 rue du Maréchal Juin - BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél: + 33 (0)3.68.85.87.81
Fax : + 33 (0)3.68.85.85.71
Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Équipe droit des affaires de l'UMR DRES 7354

Colloque

Universités de Strasbourg et de Paris Descartes

Les 30 ans de la loi bancaire du 24 janvier 1984

Vendredi 24 janvier 2014

Maison Interuniversitaire des
Sciences de l'Homme - Alsace
Salle de Conférence

Responsables
scientifiques :

Dominique Legeais,
Professeur à l'Université
Paris-Descartes

Jérôme Lasserre
Capdeville,
Maître de conférences à
l'Université de Strasbourg

Nicolas Mathey,
Professeur à l'Université
Paris-Descartes

24 JANVIER 2014 : JOURNEE STRASBOURGEOISE

PREMIERE PARTIE : L'APPROCHE INSTITUTIONNELLE

Matin

Sous la présidence d'Yves Gérard, doyen à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

9h30 L'adoption de la loi du 24 janvier 1984

Alain Gourio, directeur juridique et conformité de la Fédération bancaire française

10h La notion d'établissement de crédit

Nicolas Mathey, professeur à l'Université Paris-Descartes

10h20 Le monopole bancaire

Thierry Samin, responsable de la réglementation bancaire et financière, Société Générale

10h40 Pause

11h L'agrément bancaire

Caroline Kleiner, professeur à l'Université de Strasbourg

11h20 La Commission bancaire

Jean-Philippe Kovar, professeur à l'Université de Strasbourg

11h40 Discussion

12h-14h Déjeuner

Après-midi

Sous la présidence d'Yves Gérard, doyen à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

14h Le Conseil national du crédit et les Comités : les articles 24 à 36 de la loi

Jérôme Lasserre Capdeville, maître de conférences à l'Université de Strasbourg

14h20 Les intermédiaires en opération de banque

Hervé Causse, professeur à l'Université d'Auvergne

14h40 Les compagnies financières

Michel Storck, professeur à l'Université de Strasbourg

15h Pause

15h20 L'encadrement pénal de la réforme

Magalie Nord-Wagner, maître de conférences à l'Université de Strasbourg

15h40 Discussion

15h50 Observations conclusives

Yves Gérard, doyen à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

16h Fin des travaux